

L'in ~~Sud~~mersible

Journal de liaison des CTC

Fédération SUD PTT 25/27 rue des Envierges 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

Février/Mars 2005



Ces derniers mois, il a été beaucoup question des fameux accords de Vaugirard. L'effet d'annonce a été dévastateur et beaucoup ont cru que La Poste allait raser gratis. Mais dès les premières négociations, nous avons pu mesurer ce qu'allait impliquer la traduction de cet accord sur le terrain. Réorganisations systématiques des services, chantage envers les organisations syndicales, maintien de postes à temps partiel, suppressions d'emplois, etc.

Bien sûr, il y a eu les 150 euros de décembre, mais ce n'est pas cher payé pour pouvoir fermer des dizaines de centres de tri et réorganiser des centaines de bureaux de poste. Et puis, les dernières mesures (carte bleue, abonnement

téléphonique, retraite additionnelle, augmentation de la mutuelle) entament largement cette obole.

E
D
I
T
O

L'art de noyer le poisson

La quatrième personne sur les TPF donne lieu à toutes sortes d'interprétations selon les centres. La direction prévoit la «création» de 300 emplois pour satisfaire les 108 TPF existantes. Pour SUD, le compte n'y est pas : nous revendiquons toujours, au minimum, 400 emplois et que cette quatrième personne soit un décasseur et améliore réellement les conditions de travail.

Nous n'avons pas signé cet accord nationalement et nous ne le regrettons pas. Ce qui se passe actuellement dans les centres était prévisible car aucune modalité de mise en œuvre ne figurait dans ces accords.

Et pendant que l'on parle des accords, on ne parle pas du volet industriel. Pourtant les choses avancent. La direction a déjà annoncé l'implantation des 5 premières plates-formes nationales (Paris Nord Gonesse actuellement en montée en charge, Lorraine, Val de Loir, Lille et Lyon) qui vont avoir des conséquences sur tous les CTC des régions concernées (voir page 3). La Poste annonce également 300 plates-formes d'intérêt local dont 150 créations et 150 réhabilitations de sites existants (CTC, CDIS).

Loi postale, loi létale !

Tout ça a un lien direct avec la loi de régulation postale votée à l'assemblée nationale le 20 janvier 2005. Cette loi doit repasser en deuxième lecture au Sénat les 8 et 9 mars. C'est bien l'ouverture à la concurrence du courrier qui «oblige», soi-disant, La Poste à faire comme ses partenaires européens (Allemagne, Hollande) et à toujours plus concentrer les flux au mépris de la qualité de service et du service rendu à l'utilisateur. Ce n'est pas le bon chemin à prendre et nous pouvons l'en empêcher.

Les fédérations SUD, CGT et FO ont appelé à la grève le 18 janvier contre la loi de régulation postale. Le 20 janvier, de grosses manifestations ont eu lieu dans le secteur public pour défendre et améliorer le pouvoir d'achat. Public et privé ont été de nouveau dans la rue le 5 février contre les attaques gouvernementales. Nous serons également à la manifestation de caractère national le 5 mars à Guéret à l'appel du collectif creusois de défense des services publics.

**Et puisqu'il n'est jamais trop tard pour bien faire,
la rédaction de l'insudmersible
vous souhaite ses meilleurs vœux (de luttes) pour 2005.**

N°13

Sénart PFR : la précarité érigée en mode de gestion

Le centre de Sénart a perdu plus d'une trentaine d'emplois depuis l'ouverture. Le volant de remplacement est composé uniquement d'intérimaires alors que la direction s'était engagée il y a un an à ne plus utiliser de personnel précaire. En conséquence, les conditions de travail se sont encore dégradées. C'est pourquoi à l'appel de la section SUD, majoritaire sur le centre, un préavis d'une heure (de 22H30 à 23H30) a été déposé les 22 et 23 décembre. En nuit, les 2/3 des brigades sont composées de contractuels. Les revendications portaient sur l'arrêt de la précarité, l'embauche de personnel en emplois fixes, une prime de reconnaissance de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail. Le 22 décembre, près de 90% du personnel était en grève, le 23 entre 70 et 75%. Selon le principe «qu'une grève qui vit est une grève qui nuit», les grévistes se sont réunis pour élaborer un cahier de revendications. La reprise s'est faite dans la bonne humeur et le sentiment d'avoir enfin pu prouver notre force. En effet, l'usine de Sénart fonctionne avec une machine unique (un carrousel). C'est un travail posté à flux tendu. Le trafic en camion arrive de tous les centres de tri de la région parisienne en début de soirée et doit être reparti en camion vers les centres de la province avant 23H30. En faisant grève de 22H30 à

23H30, le carrousel ne peut fonctionner et quasiment tout le trafic de l'Ile-de-France vers la province est bloqué dans le centre. C'est une grève économique pour le personnel et extrêmement coûteuse pour la boîte, donc efficace. Nous avons compris qu'en faisant grève une heure, nous avons un outil de lutte redoutable entre nos mains. Utilisé au bon moment, comme les 22 et 23 décembre, c'est une grande partie du trafic de la province ou de l'Ile-de-France que nous pouvons bloquer. De plus, en faisant une grève active sur place, nous pouvons enfin nous connaître, nous parler et créer une dynamique de lutte que nous n'avons pas encore depuis l'ouverture. La direction croyait le personnel CDI malléable et corvéable à merci. Nous lui avons prouvé le contraire. Aujourd'hui, nous sommes devenus une force collective. La direction ferait bien de ne pas l'oublier. En accord avec le personnel, SUD déposera d'autres préavis d'une heure au moment le plus favorable, dans les semaines et les mois à venir.

A suivre donc...



Argentan CTC :

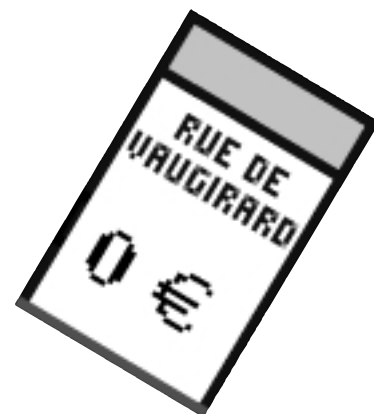
Pas de fermeture qui disait ???

Après des mois de non-dits, de suppositions, de démentis, de dérobades et de pressions syndicales, la DOTC a fini par avouer ce qu'elle entendait faire du CTC d'Argentan lors d'une réunion le 22 décembre. Les craintes du personnel sont confirmées : le CTC sera labelisé le 15 mars 05 pour «sortir» 38 personnes sur les 93 travaillant encore au CTC (126 avant 98). Le TG1 et TG2 seront transférés vers Le Mans en mars. Transfert des paquets vers la PFC de Rennes-Le Rheu en juin. Il ne restera sur le centre «à titre provisoire» que du TG2 non méca, la presse, la PNA et des restes colis. Au premier semestre 2007, il est prévu l'abandon de l'exploitation du site et la fermeture du CTC (il restera encore 55 personnes). La construction d'une PCIL (couplée d'un CDIS) à la périphérie d'Argentan

est prévue pour la dispersion/concentration avec une MTB. Après Laval, qui perd l'essentiel de son trafic au premier semestre 2005 et qui deviendra un concentrateur, c'est une redistribution des cartes dans toute la région. A noter que le transfert vers Le Mans ne sera peut être que provisoire, la DOTC réfléchissant au rebasculement de ce trafic vers Caen qui serait agrandi pour devenir une plate-forme régionale intégrant toute la DOTC bas-normande (14, 50, 61). La Direction du courrier joue la concurrence entre les centres et nous prend pour des pions.

La section SUD, majoritaire sur Argentan depuis les dernières élections, proposera des initiatives au personnel et notamment pendant le marathon de bilatérales qui vont se tenir dès janvier et la finalisation d'un nouveau RI pour début avril.

Rue de Vaugirard... (suite)



Le point sur les plates-formes nationales

Pendant qu'on parle des accords de Vaugirard, on ne parle pas du volet industriel de Cap Qualité 2007 et pourtant les choses avancent. La direction du courrier revient sur ses propos en annonçant que Paris-Nord Gonesse est la version 0 de toutes les plates-formes nationales à venir. Une deuxième plate-forme nationale sera ouverte début 2007 à Pagny-sur-Goin, entre Metz et Nancy. Une troisième sera ouverte dans la périphérie de Tours, une quatrième près de Lille et une cinquième dans un rayon de 30 kms autour de Lyon. Ces plates-formes devraient ouvrir courant 2007 et être opérationnelles début 2008. Le coût est à peu près de 30 millions d'euros pour chacune et les effectifs devraient dépasser les 500 personnes avec une mécanisation à outrance (exemple à Paris Nord : 9 TPF et 4 TOP + une machine à trier les encombrants). L'implantation de ces plates-formes aura des conséquences sur tous les CTC de la région. La plate-forme Lorraine entraînera les fermetures de Nancy Gare (le bâtiment est récupéré par la municipalité) et de Metz Gare. Il y aura une PCIL à Nancy, une PCIL à Metz et Epinal normalement. La plate-forme de Lille conduira à la délocalisation de Lille-Lézennes, celle de Lyon provoquera les fermetures de Lyon-ville et Lyon-St Priest ainsi que celle de Bourg-en-Bresse qui deviendra plate-forme locale. Parallèlement à ça, au gré des réorganisations et des transferts de trafic, beaucoup de petits centres sont dans le collimateur (Laval, Argentan, Charleville, Bar-le-Duc, etc.). A cela vient s'ajouter la perte des paquets pour de nombreux CTC, avec les ouvertures des PFC de Rennes-le Rheu (35) et St Laurent-de-Mure (69), et la perte de dizaine d'emplois supplémentaires (19 pour Angers par exemple). La direction du courrier reste toujours sur le chiffre d'une vingtaine de plates-formes nationales d'ici 2010 mais abandonne le concept de plates-formes régionales. Ces ouvertures auront des conséquences sur l'ensemble des CTC des régions concernées. Ce que SUD dénonce depuis quelques années, et que la direction a essayé de cacher avec la signature des accords, éclate au grand jour. Il est bien prévu la fermeture de dizaines de centres départementaux. Nous nous y opposerons farouchement.

Accords TPF

Les accords sur la quatrième personne autour des TPF existantes doivent se conclure au 31 janvier 2005. Ils sont à peu près tous réalisés. Nous revendiquons la création nette de 400 emplois au niveau national correspondant aux 108 TPF existantes, nous revendiquons également que cette quatrième personne soit un décasseur et que son arrivée améliore réellement les conditions de travail. Or, dans la plupart des accords locaux, on s'aperçoit que la volonté de la direction est toute autre : le niveau d'emplois n'est pas au rendez-vous et la direction profite de ces accords pour rajouter un maximum de tâches, faire tourner les machines plus longtemps (en transférant du trafic des centres non-mécanisés par exemple) ou encore pour réorganiser certains horaires. A Pontoise, la direction se paie même le luxe d'afficher 20 positions de travail en moins sur le CAP 2005. Nous avons signé trois accords locaux (Vannes, Poitiers et Châlons-en-Champagne) parce que ceux-ci se limitaient à déterminer le volume d'emplois et de déprécarisation, sans logique de tâches supplémentaires pour les opérateurs TPF. Avec, à Vannes, la suppression de tous les temps partiels, par exemple.

Accords déprécarisation

Nous ne le répéterons jamais assez, ces accords ne feront pas baisser la précarité à La Poste et sont loin de combler les suppressions d'emplois (140 000 départs de fonctionnaires en 10 ans). Alors, effectivement il y a des transformations de contrats en CDI mais c'est aussi parce que La Poste essaie de se mettre en règle avec le code du travail. Rappelons qu'elle a été épinglée maintes et maintes fois, qu'elle a dû requalifier des contrats et payer de fortes sommes par des recours au prud'hommes. Par ailleurs, il n'y avait pas besoin d'un accord pour la transformation des CDI temps partiel à temps plein puisque le code du travail le prévoit déjà. Et il n'y a aucun engagement de ne plus recruter d'autres CDD ou d'autres CDI à temps partiel. Il est de plus en plus courant de voir des intérimaires embauchés (y compris en cas de grève, comme on a pu le voir à Sénart, Rouen ou Grenoble lors des grèves de janvier). Pour autant, dans chaque établissement, nous devons nous battre pied à pied pour l'éradication complète de la précarité par une «CDIisation» sur place dans le cadre d'un accord local.

Réveil social ???

La grève nationale du 18 janvier appelée par SUD, CGT, FO, CFTC contre la loi de libéralisation postale a permis de mettre au grand jour les projets néfastes de la direction et du gouvernement. Le chiffre de grève (autour de 20% nationalement), s'il n'est pas à la hauteur des enjeux, est significatif du mécontentement. Dans les CTC, ce chiffre avoisine les 30% avec de forts taux dans beaucoup de centres (Valence, Brest, Bourg-en-Bresse, Châlons, Toulouse). Le 20 janvier, on dénotait près de 10% de grévistes à La Poste, alors qu'il n'y avait pas d'appel ferme à la grève. De grosses manifestations ont eu lieu dans toutes les régions (300 000 personnes).

Le 5 février, 500 000 personnes du public et du privé ont manifesté leur mécontentement contre les attaques gouvernementales (emplois, salaires, temps de travail).

Le 5 mars, à Guéret, il y aura une manifestation à caractère nationale pour la défense, l'amélioration et le développement des services publics. Le 19 mars, à Bruxelles, manifestation pour une autre Europe qui prenne en compte les droits sociaux.

Il y a bien l'idée d'une re-mobilisation après l'échec des grèves contre la réforme des retraites en 2003. Il faut donc profiter de cette nouvelle dynamique pour appuyer sur l'accélérateur.

SUD-PTT s'inscrira dans ces actions et, plus largement, défendra l'idée de la construction d'une grève interprofessionnelle.



On a reçu ça....

Mon petit Raymond,

J'ai bien reçu ta gentille lettre du 15 décembre. Je te remercie pour les 150 euros d'étrennes. Ça va au moins couvrir un tiers de mon découvert chronique. Je suis bien content d'apprendre que je suis associé aux bons résultats. Comme ça, je me dis que c'est pas pour rien que j'en bave tous les jours au boulot (à propos de boulot, est ce que tu crois qu'on pourrait avoir nous aussi une de ces trieuses qui donnent droit à une quatrième personne ? Parce que, tu vois, ici, à Paris 14 CTC, on serait plutôt deux pour faire le travail de quatre...).

J'ai entendu dire qu'il y aurait encore des étrennes l'année prochaine. Ne va surtout pas t'endetter en faisant des folies, mon petit Raymond, ça me ferait de la peine. Je vois que tu as réussi à te mettre d'accord l'autre fois avec des syndicats. Vous avez l'air de vous être bien amusés, là-bas à Vaugirard. Ça me fait vraiment chaud au cœur de vous savoir tous réunis. Tu me dis que tu vas essayer de trouver un nouveau modèle social. Je ne vois pas très bien de quoi il s'agit, mais je te fais confiance. Toi et tes amis du Siège avez toujours eu si bon goût, et puis maintenant, tu as de nouveaux copains pour t'aider... Toutes ces histoires doivent de faire bien du souci, mon pauvre Raymond. Déjà que c'est pas toujours facile de choisir un modèle, on a pas tous les mêmes goûts pour les couleurs et tout ça. Je sais

aussi qu'il y en a qui continuent à te faire la gueule. Que veux-tu, y'en a qui sont jamais contents. Mais je crois que ça ne t'empêchera pas de savourer ton bonheur. Profites en bien, mon petit Raymond, pendant que ça dure. Parce qu'avec ces fichus râleurs, on ne sait jamais ce qu'ils sont capables d'inventer pour vous faire des chichis. Enfin, c'est comme ça quand on a des responsabilités. Pour les efforts dont tu parles, je dois te dire que je me sens un peu à bout de forces en ce moment. Mais, tu me connais, je ferai quand même pour le mieux, comme d'habitude. Sinon, je ne crois pas que je pourrai écrire avec toi cette belle page de l'histoire postale. Ne m'en veux pas, tu sais que je ne suis pas doué comme toi pour ce genre de choses. En attendant, je t'écris tout de même cette petite lettre qui, je l'espère, te fera plaisir. Bon, je ne vais pas te retenir plus longtemps, mon petit Raymond, j'imagine que tu es très occupé avec ton projet industriel, ton plan marketing et tout ça... On me dit que notre vieille mère La Poste n'est pas très bien ces jours-ci, tu l'embrasseras bien pour moi à l'occasion. Je te fais plein de gros poutous pour la nouvelle année. Bien à toi.